

Lancement du programme Quartiers Productifs avec son déploiement dans 14 territoires pilotes

Article publié le 23/03/2021 sur mon-territoire.fr

Source: [Ministère de la Cohésion des territoires](#)

Le 20 janvier 2021 et durant le Comité interministériel des villes, la création de ce nouveau programme avait déjà été annoncée.

Profitant de l'événement organisé par la [Banque des Territoires](#) : le Printemps des Territoires (3ème édition), le 18 mars dernier, la Ministre de la Ville, Nadia HAI a confirmé le lancement de ce nouveau programme, intitulé "[Quartiers Productifs](#)".



Le programme "Quartiers productifs" sera déployé sur 14 territoires pilotes (première génération) où sont implantés des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). Celui-ci sera réalisé en partenariat avec [la Caisse des dépôts, l'ANRU, l'ANCT et BPI France](#).

Ce dispositif à une double ambition :

- accompagner les collectivités dans la définition de stratégies territoriales de développement économique,
- rendre plus accessible l'offre de dispositifs existants.

Ces territoires « Quartiers productifs » pourront ainsi faire émerger et accélérer des projets centrés sur 4 priorités :

- le soutien à l'entrepreneuriat,
- le développement du commerce et de l'artisanat,
- l'implantation d'activités productives,
- la transition numérique.

La Ministre de la ville a précisé que "Trop longtemps l'accompagnement social a été la règle et le développement économique l'exception. Or, ma conviction est que c'est un levier incontournable pour l'attractivité de nos territoires, les emplois, la qualité de vie. Avec ce programme, nous soutenons les collectivités qui se mobilisent pour la vitalité de leurs quartiers."

Nadia HAI, ministre chargée de la Ville.

Cette première vague sera déployée dans les territoires suivants :

- la Métropole Aix-Marseille,
- la Communauté urbaine d'Arras,
- Laval Agglomération,
- la Communauté d'agglomération Maubeuge Val de Sambre,
- Pays de Montbéliard Agglomération,
- Montpellier Méditerranée Métropole,
- l'EPT Est Ensemble,
- l'EPT Grand Paris Sud,



- le Grand Narbonne,
- le Grand Nancy,
- Orly-Choisy,
- Roubaix,
- Toulouse Métropole,
- Saint-Louis de la Réunion.



14

Territoires retenus pour l'expérimentation "Quartiers Productifs"

en mars 2021

Zoom sur l'Île-de-France



Source : Ministère chargé de la ville (03/2021) - Maquette ANCT pilot ADT - Cartographie 03/2021

